



**Compte rendu  
Réunion du COPIL  
Tourbière de Clarens  
Natura 2000  
27 mai 2016  
Mairie de Clarens**



---

Personnes présentes :

M Piaser	Maire de Clarens – Président du CoPil
Mme Burtin	Direction Départementale des Territoires en Hautes-Pyrénées
Mme Salanova	Direction Départementale des Territoires en Hautes-Pyrénées
Mme Masson	Agence de l'Eau Adour-Garonne
M. Abad	Fédération des Hautes-Pyrénées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Mme Pelosse	Maison de la Nature et de l'Environnement 65
M. Lacroix	Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique sur le Plateau de Lannemezan
M. Bonnet	Office National des Forêts
M. Cazes	Propriétaire exploitant
M. Castet	Commune de Clarens
Mme Amiel	Animatrice Natura 2000 Tourbières de Clarens - CCPLB

L'ordre du jour est le suivant :

- ✚ Les actualités Natura 2000
- ✚ L'étude de faisabilité de sentiers
- ✚ Bilan du rapport des stagiaires de l'Université Paul Sabatier
- ✚ Les autres actions prévues

**Actualités Natura 2000**

Mme Burtin indique que, conformément à ce qu'elle avait indiqué lors du précédent CoPil, les financements Natura 2000 sont désormais gérés au niveau de la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Les programmes de développement ruraux validés sous les anciennes régions restent séparés. Le changement d'autorité de gestion génère une nouvelle organisation avec un échelon décisionnel supplémentaire.

Le nouveau programme 2014/2020 est entré en action depuis novembre 2015. Le taux de financement est de : 53 % pour l'Union Européenne (FEADER) et 47 % pour l'Etat.

Pour la programmation d'avril 2016 à mars 2017, le dossier a été déposé par la DDT 65 mais n'a pas reçu encore de validation officielle, bien que les animations aient commencé. La validation par la Commission Permanente de la Région LRMP devrait arriver sous peu ainsi que la signature des conventions et des arrêtés.

La DDT instruit toujours les dossiers mais le logiciel étant en cours de changement, il y aura du retard en ce qui concerne les paiements. Ceux-ci ne pourront se faire qu'après la livraison du logiciel.

La fusion des Régions voit également son pendant au niveau des DREAL : le pilotage Natura 2000 se fait désormais depuis Montpellier. Marc Fily est désormais l'adjoint à l'animatrice régionale Natura 2000.

Il est à noter que le budget régional sera constant mais les sites Natura 2000 de l'ancienne région Languedoc-Roussillon montant en puissance : ils auront désormais les mêmes niveaux de traitement financier que les sites de Midi-Pyrénées. Les élus devront défendre leur territoire pour garder le financement des actions de leurs zones Natura 2000 car le partage des crédits se fera désormais au niveau de la nouvelle Région.

### **Étude de faisabilité de sentiers sur les Tourbières de Clarens**

Les points principaux du cahier des charges sont présentés. Voici les commentaires suscités :

- ✚ Karine Pelosse indique que pour les sentiers de Puydarrieux, il avait été demandé au bureau d'étude de réaliser des fiches techniques très précises pour que la réalisation des aménagements soit très cadrée. De plus une visite sur site avait été rendue obligatoire pour les bureaux d'études qui souhaitaient répondre à l'appel d'offre, ceci afin que le dossier rendu ne soit pas un copier-coller d'une autre étude. Les visites n'ont pas été regroupées mais à la demande.

Il est également important que le bureau d'étude qui sera choisi ne comprenne pas uniquement que des écologues car il y aura ensuite un aménagement très concret à réaliser.

- ✚ M. Piasser indique qu'un Scot est en cours sur le territoire du Pays des Nestes et qu'il sera nécessaire que le bureau d'étude choisi soit en contact avec les bureaux d'études qui réaliseront le Scot.
- ✚ M. Castet indique que des échanges de terrains avaient été discutés pour pouvoir réaliser les sentiers. Ces échanges sont à réactiver par la municipalité actuelle. Ils concernent des parcelles en partie sud de la zone.
- ✚ Il est également indiqué que le stationnement doit être envisagé dans l'étude : sa position, le nombre de places, son aménagement et une estimation financière du coût d'implantation sera à préciser.
- ✚ Les critères de notation peuvent être regroupés comme suit : 60 % pour la partie technique (à développer) et 40 % pour la partie coût.
- ✚ Un prix plafond pour l'étude peut être également indiqué mais c'est plus délicat : il est nécessaire de voir les nouvelles règles des marchés publics.
- ✚ Il est aussi indiqué que, bien que des fiches techniques précises soient élaborées, il faut aussi laisser une marge d'initiative aux cabinets intéressés par l'appel d'offre pour les aménagements à envisager. Il faudra néanmoins faire une estimation financière dans tous les cas.
- ✚ M. Piasser rappelle que dans cette période de fusion des intercommunalités, la vision de l'avenir, notamment au niveau budgétaire, reste assez floue .

Le cahier des charges modifié sera renvoyé aux membres du groupe de travail ainsi qu'à la DDT et l'AEAG pour validation.

### **Bilan du rapport des stagiaires de l'Université Paul Sabatier**

L'animatrice fait la lecture de la conclusion et des préconisations du rapport des stagiaires qui sont intervenus en janvier sur les Tourbières pour compléter l'étude hydrogéologique et réaliser une étude pédologique. Certaines actions ont été réalisées (sécurisation du piézomètre 22) et d'autres sont en cours (réalisation des sentiers et suivi des espèces et habitats). Les autres actions préconisées (cf. présentation jointe) seront envisagées par la suite.

L'animatrice lit ensuite le mail de M. Labat, responsable du Master 2 Professionnel Surveillance et Gestion de l'Environnement qui indique la nouvelle organisation de la présence sur site des étudiants. Ils effectueront par groupe de 8 à 10 (accompagnés par un à deux encadrants) le suivi de la Tourbière au point de vue hydrogéochimique avec des mesures de débits (entrée et sortie) mais aussi de mesure des niveaux piézométriques et enfin de conductivité. Le stage sera organisé de manière annuelle aux alentours de mars/avril. Les étudiants viendront une journée (pas besoin d'hébergement) et effectueront le même travail 4 à 5 fois d'affilée. Les rapports corrigés seront transmis sous le format d'un seul rapport global. Il n'y aura pas besoin de matériel, celui-ci étant en possession de l'Université.

Les membres du Comité de Pilotage valident ce nouveau protocole.

### **Les autres actions envisagées ou en cours**

- ✚ Présentation de Thomas LATTUGA, étudiant à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour en dernière année de Licence en Géographie et Aménagement, en parcours Environnement. Il va réaliser des suivis en lien avec le Conservatoire Botanique National (recherche de population de la *rhynchospora fusca* notamment) ainsi que des dépliants pédagogiques à destination de divers publics : scolaires et élus. Il effectue son stage du 25 mai au 29 juillet.
- ✚ Réalisation d'un panneau de présentation mobile de type « roll-up » : le groupe de travail a validé les textes mais il faut attendre une météo plus clémente pour faire de belles photos pour l'illustration.
- ✚ Évaluation du DoCob : le cahier des charges reste à rédiger puis à valider avant de lancer le marché.
- ✚ Site Internet : rappel de l'adresse : <http://tourbiere-clarens.n2000.fr>
- ✚ Pour information : réunion régionale des animateurs Natura 2000 à Burlats (Tarn) les 9 et 10 juin.